

# Infos PEP 35

N° 44 mai-juin 2013

## ÉDITORIAL : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Du 20 au 22 mars, les Présidents d'Associations Départementales, d'Unions Régionales et les Directeurs Généraux étaient réunis à Limoges pour réfléchir sur le contexte politique et stratégique afin de décliner le projet fédéral (voir édito numéro 43 infos PEP35). Le Président de la Fédération, Jean Pierre Villain, a insisté :

- sur le rôle politique joué par la fédération, son engagement dans la loi de refondation de l'école,
- sur la nécessité de notre implication dans les projets éducatifs territoriaux.

La problématique de la gouvernance et de l'adhésion a été abordée.

Comment construire une politique d'adhésion ?

Nous avons pu confronter nos modes de fonctionnement et réfléchir à l'articulation entre les

administrateurs élus et la direction générale, au rôle et à la place que nous accordons aux « usagers ».

Le Président et la Directrice Générale nous ont également présenté les deuxièmes rencontres PEP qui se tiendront au palais Brongniart à Paris du 12 au 14 décembre. En ce lieu, nouvel espace dédié à l'économie sociale et solidaire, nous aborderons le thème :

« Quelles solidarités pour quelle transformation sociale ? »

Journées essentiellement politiques. Trop ? Pas assez pragmatiques ?

Elles ont également permis de préparer l'Assemblée Générale de la Fédération qui aura lieu du 20 au 22 juin au Futuroscope de Poitiers.

(Suite page 2)

**Assemblée Générale annuelle des PEP 35**  
**Mercredi 5 juin 2013 à Betton**  
**Accueil à partir de 9h**

**N'oubliez pas de vous inscrire...**  
**(tous les documents sont adressés par courrier aux adhérents)**

Les PEP 35 - ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des  
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Voldair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2  
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66  
adpep35@pep35.org  
www.pep35.org

Les  
pep  
35  
La solidarité en action

Conformément aux nouveaux statuts, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration Fédéral sera renouvelable.

Les Associations Départementales et Unions Régionales doivent aussi modifier leurs statuts afin qu'ils soient en conformité avec ceux de la fédération. Dans notre association départementale, la commission « vie associative » a travaillé et, après avoir présenté ses propositions au conseil d'administration, elle soumettra les nouveaux statuts à une assemblée générale extraordinaire. Les changements les plus importants par rapport aux statuts actuels sont :

- La disparition des membres de droit. Il n'y aura plus dorénavant au conseil d'administration que des membres élus.
- La participation des Unions Régionales, des associations territoriales et des associations partenaires au conseil d'administration fédéral.

L'Union Régionale, qui a également transmis ses nouveaux statuts à la fédération, tiendra

son assemblée générale le 28 juin à Quimper.

**Pour notre association départementale, elle se tiendra à Betton le 5 juin.**

Moments forts de la vie démocratique, ces AG permettent aux adhérents d'être informés de la vie des associations, de voter pour élire de nouveaux candidats et d'orienter la politique pour l'année suivante.

Cette vie de l'AD PEP 35, les membres du Conseil d'Administration la ressentent tout au long de l'année et plus particulièrement lors des comités de gestion des établissements. En avril, les comptes administratifs et les rapports d'activité nous y étaient présentés.

Très intéressants ces rapports d'activité ! Tellement intéressants que nous avons décidé, pour ce journal, de **demander aux directeurs avec leurs équipes de choisir des articles publiés dans ces rapports d'activité**. Ils ne peuvent évidemment pas présenter toutes les activités des établissements, les choix ont parfois été difficiles... mais ils peuvent permettre de les connaître un peu mieux.

*René Morel*  
*Président Les PEP 35*

## Centre Angèle Vannier (CAV) : En attendant le SAFEP

**Accueil dérogatoire des 0-3 ans au Centre Angèle Vannier  
en attendant le SAFEP  
(Service d'Accompagnement  
Familial et d'Éducation Précoce )**

### La Genèse

En 2007 le Centre Angèle Vannier déposait deux dossiers auprès de la DDASS : une extension SAAAIS de 10 places ainsi qu'une demande de SAFEP. Ces deux demandes devaient être validées par le CROSM l'année suivante. Il nous était alors demandé de prioriser l'un des deux

projets. Après concertation avec les professionnels de l'établissement, priorité était donnée à l'extension du SAAAIS.

Le 14 septembre 2010 nous parvenait de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'arrêté autorisant le SAAAIS Angèle Vannier à augmenter sa capacité de 65 à 75 places à partir du 1er janvier 2011.

En 2011, le CAV était interpellé par le CAMSP hospitalier et par le CAMSP Farandole (association Le Parc) sur plusieurs situations de très jeunes enfants déficients visuels (4) et sur la

mise en place du SAFEP. Une première réunion était organisée avec le CAMSP hospitalier. But principal de cette rencontre : faire rencontrer les équipes. Certaines situations d'enfants devaient également être évoquées et renvoyées vers le CAMSP de la rue de Brizeux.

Pour autant du fait de l'évolution du plateau technique de ce dernier, force est de constater qu'il n'a plus de moyens spécifiques à la prise en charge des jeunes enfants déficients visuels.

**2 mars 2012**, le Centre Angèle Vannier reçoit une notification MDPH35 préconisant pour un enfant résidant en Ille et Vilaine, une prise en charge SAFEP ; trois services sont mentionnés : Montclair à Angers, le SERDAA à Laval et « le SAFEP Angèle Vannier si ouverture du service ». La famille habitant l'est du département fait le choix de la proximité et se retourne vers le SERDAA de Laval qui commence la prise en charge.

En **juin 2012** le SERDAA nous informe que l'ARS Pays de Loire refuse la prise en charge. L'ARS Bretagne nous demande de réfléchir à la mise en place d'un relais dans le cadre d'une mesure dérogatoire.

**Novembre 2012**, un bilan d'entrée/bilan d'évaluation est proposé à la famille. L'accueil dérogatoire d'une enfant de moins de trois ans est validé par l'équipe. L'ARS est informée. Une rencontre est organisée au SERDAA à l'initiative de la psychomotricienne nouvellement recrutée au CAV et qui travaille également à Laval.

### **Les moyens du fonctionnement**

Une équipe restreinte est constituée autour du directeur et du pédiatre du CAV, médecin référent sur l'accueil de l'enfant. Elle comprend :

- la psychologue,
- la psychomotricienne ; cette dernière suivait l'enfant à Laval. Sans conteste, elle a facilité le lien avec la famille,
- une éducatrice spécialisée,
- une assistante sociale.

Une réunion de coordination et de travail est programmée par quinzaine. D'autres professionnels peuvent ponctuellement être interpellés.

L'accompagnement de l'enfant se fait à moyens quasi constants. Il nous a été permis de l'envisager car l'effectif global de l'établissement était de 97 usagers en décembre 2012 pour un accordé de 100.

Seul le temps de psychomotricienne a pu être renforcé d'un 0,17 ETP en CDD.

### **Les prises en charge**

Elles sont organisées au domicile et dans l'environnement proche de la famille pour l'accompagnement social et éducatif. La psychomotricienne intervient également au domicile 3 fois par mois.

Un travail familial parents/enfant est proposé au Centre Angèle Vannier par la psychologue. De même qu'une séance de psychomotricité par mois est également prévue dans l'établissement.

Deux rencontres sont programmées prochainement avec le CAMSP Farandole et le CAMSP hospitalier. De nouvelles situations seront évoquées.

Comment le Centre Angèle Vannier pourra répondre à ces nouvelles demandes si ce n'est en réaffirmant le besoin d'un SAFEP et de son financement sur le département d'Ille et Vilaine, seul département breton à ne pas bénéficier de ce dispositif ?

*Yves LECOMTE*

*Directeur du Centre Angèle Vannier*

#### **Glossaire des sigles utilisés**

**SAAAIS** : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire.

**SAFEP** : Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

**SERDAA** : Service Éducation Rééducation Domicile Aveugles et Amblyopes

**CROSMS**: Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale

### « LE TOUCHER »

Au cours de l'année, sur le groupe d'internat prenant en charge les enfants les plus jeunes de l'établissement, un acte éducatif impliquant le « contact physique » qui jusqu'alors semble ordinaire aux professionnels de l'équipe, interpelle une personne extérieure qui en vient à interroger la « légalité » de cet acte.

Ces enfants, dont nous avons la responsabilité éducative, connaissent des carences affectives ou relationnelles. Le contact physique semble être un « outil » éducatif incontournable pour les aider à grandir. Il permet, selon les circonstances d'apaiser, de rassurer, de contenir.

Peu de temps auparavant, un forum clinique, animé par deux psychologues de l'institution, suscite l'intérêt des professionnels venus y participer en nombre :

« Le toucher est important, dès l'origine de la vie. Il semble être organisé et sollicité à 8 ou 10 semaines de vie intra-utérine chez le fœtus. On rappellera à ce sujet que le système nerveux se forme par différenciation de la peau (feuillet ectodermique), enveloppe externe de l'embryon.

A partir de 4 ou 5 mois d'âge conceptionnel, on peut appeler l'enfant à travers la paroi abdominale et utérine, par simple contact de la main sur le ventre maternel. Il est étonnant et extrêmement émouvant de sentir ce petit sujet non encore né répondre à cet appel et venir se blottir sous la main. Ce phénomène s'observe, à condition que la mère soit disponible et accepte que son bébé puisse déjà rencontrer un tiers, et que ce tiers prenne contact avec présence et écoute. C'est ce qui se passe en haptonomie, cette science du contact et de l'affectivité de F. Veldman.

La naissance peut être vue comme un premier massage, une sorte de pétrissage intense.

Des perturbations de l'attachement et des interactions précoces entre l'enfant et sa mère/

environnement vont entraîner des troubles dont on n'a pas encore pris la mesure ; de même qu'un défaut de cette sécurité de base dont parle F. Veldman va entraîner une vulnérabilité et un être-au-monde étroit, frileux et fragile. Enfin, il est probable que c'est pendant cette période cruciale que se préparent les tendances aux somatisations futures : troubles neurovégétatifs et troubles fonctionnels, psychosomatiques.

Dans notre société, faut-il le rappeler, le toucher est sans doute le plus réprimé de tous les sens. Il ne viendrait à l'esprit de personne de se priver de la vue en se bandant les yeux, de l'audition en se bouchant les oreilles, et pourtant, tout est fait pour que les hommes prennent constamment leurs distances, les uns par rapport aux autres. On peut sans arrêt se couper la parole, mais il faut s'excuser à table d'avoir immanquablement frôlé son voisin, en attrapant la carafe.

Ni totalement ni constamment interdit, le toucher est accepté dans certaines circonstances, et à des conditions bien établies, mais il est profondément codifié. Tout nous rappelle pourtant que le toucher est une nécessité vitale au même titre que boire, manger, dormir...

Prendre quelqu'un par les épaules, le serrer dans nos bras, presser sa main... si nous osons, deviennent des gestes familiers les plus naturels du monde, quand nous sentons un ami, un parent, un proche dans le besoin, face à une grande émotion ou dans la détresse. Toutes ces sensations, cet état de bien-être et de sécurité, seront recherchés sous une forme ou l'autre toute notre vie. Qui d'entre nous n'a pas éprouvé le besoin d'être touché, cajolé, rassuré, écouté ? Qui d'entre nous n'a pas ressenti ce besoin chez autrui ?...

...Comment en ignorer la demande en milieu éducatif ? »

Il apparaît indispensable aujourd'hui, tant pour

protéger les jeunes qui nous sont confiés au titre de la protection, que pour protéger les professionnels qui sont là pour exercer leur mission de protection, d'élaborer et d'écrire autour de cette pratique afin éviter qu'un acte qui se veut bienveillant, soit interprété comme un acte pouvant mettre en danger l'intégrité du jeune.

### *L'équipe éducative du groupe Château*



## **Les prises en charge relevant de la M.D.P.H.**

Nous avons décidé cette année d'écrire notre rapport d'activité sur les prises en charge de jeunes relevant de la M.D.P.H. et des orientations possibles ou non concernant ce public.

Le constat que nous faisons, est que derrière la M.D.P.H., il y a plusieurs profils :

- Psychotiques
- Déficient intellectuel,
- Handicap social.

Aujourd'hui, notre mission est d'accueillir ce type de profil. Mais comment faisons-nous pour les accueillir décemment ? Car notre mission première est la protection de ces mineurs en danger. Or, nous constatons que ces jeunes ont des difficultés relationnelles, et notamment une expérience de persécution. Comment le gérer au quotidien ? Il devient parfois plus maltraitant d'envisager comme solution l'isolement du jeune dans sa chambre, ce qui est parfois arrivé. La cohabitation entre ces différents jeunes aux difficultés différentes : insultes, violence, dénigrement, persécution sont le lot quotidien. Alors comment accompagner des jeunes aux divers profils qui n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes difficultés, des problématiques diverses et multiples sur un même groupe d'internat ? Le renforcement du nombre d'adultes sur le groupe n'est pas suffisant. D'autant que le problème le plus important reste leur orientation.

Qu'est-ce que le Pré-Sap est en mesure de proposer ?

Toutes les structures qui relèvent de la M.D.P.H. sont difficiles d'accès. De plus, elles sont fermées le week-end et ne fournissent pas d'internat collectif ou individuel. Lorsqu'une demande de M.D.P.H. est faite après 16 ans, la concrétisation de l'orientation est particulièrement difficile. En effet, les réponses des établissements M.D.P.H. sont souvent formulées après les 18 ans du jeune, qui est donc rarement maintenu dans les effectifs d'internat.

Il est à noter également qu'entre la réception de la notification M.D.P.H. et sa concrétisation, il peut s'écouler deux années par manque de place, ce qui rend l'orientation complexe. L'équipe se retrouve alors avec des jeunes proches de la majorité qui sont sans solution d'hébergement après leur majorité.

En conclusion, quels sont les moyens donnés par l'institution pour réaliser des orientations adaptées ? Quels sont les services après l'internat pour ces jeunes qui ont reçu une notification M.D.P.H. et pour qui il est très difficile de trouver une orientation ?

Enfin, l'équipe fait la proposition suivante : ne serait-il pas utile d'imaginer la création d'un type de service intermédiaire entre le Pré-Sap et le SAP afin d'être en mesure de proposer une prise en charge après 18 ans, dans l'attente d'une place dans un établissement plus adapté ?

### *L'équipe éducative du Pré-Sap*



## IME les Hautes roches : « Aide au langage »

Sur le groupe des « Zékolos », nous avons choisi de proposer une aide au langage pour des enfants ayant des difficultés de communication.

Nous utilisons des pictogrammes et (ou) des signes tirés de la LSF (langue française des signes).

Il ne s'agit en aucun cas de substituer ces outils au langage oral, mais de joindre l'image et (ou) le geste à la parole.

Dans le groupe, les pictogrammes servent au quotidien de repères visuels pour l'emploi du temps et pour le règlement.

Parallèlement, les adultes tentent d'utiliser le plus fréquemment possible des signes, afin que les enfants s'en emparent.

De plus, nous avons sensibilisé quelques familles à ce nouvel outil en les invitant à une rencontre avec leurs enfants afin de les initier.



Ainsi aujourd'hui :

- Laurent, autiste, sachant parler, mais envahi par l'émotion, trouve les moyens de s'exprimer par l'usage des signes.
- Alain, qui a des difficultés d'articulation, utilise régulièrement des signes pour se faire comprendre.
- Sophie, très inhibée, ose demander de l'aide par le biais d'un signe ...

A suivre [...].

*Emilie COCHARD  
et  
Vincente GUERIN*

*Éducatrices  
Spécialisées*

## St Malo Courtoisville : Les matinées du CAMSP

Le groupe « **les matinées du CAMSP** » est ouvert depuis décembre 2011 aux enfants de 0 à 5 ans ainsi qu'à leurs parents ou tout adulte accompagnant, (nourrices, tifs, grands-parents...). Cette permanence se déroule selon un calendrier mensuel, à l'antenne de la découverte, de 9 heures à 12 heures. Il s'agit d'un groupe ouvert aux familles adressées par les professionnels de la petite enfance; Aucune assiduité aux séances n'est requise.

Notre équipe d'accueillants se compose de Mesdames **Elen BORSA**, orthophoniste au CAMSP, et **Fabienne HAQUEBERGE**, psychologue. Nous avons élargi notre équipe d'un partenariat ; avec Madame **Patricia LE FLOC'H**,

professionnelle au centre social de Bougainville, qui a la pratique des lectures de rue, et anime les activités du point livre.

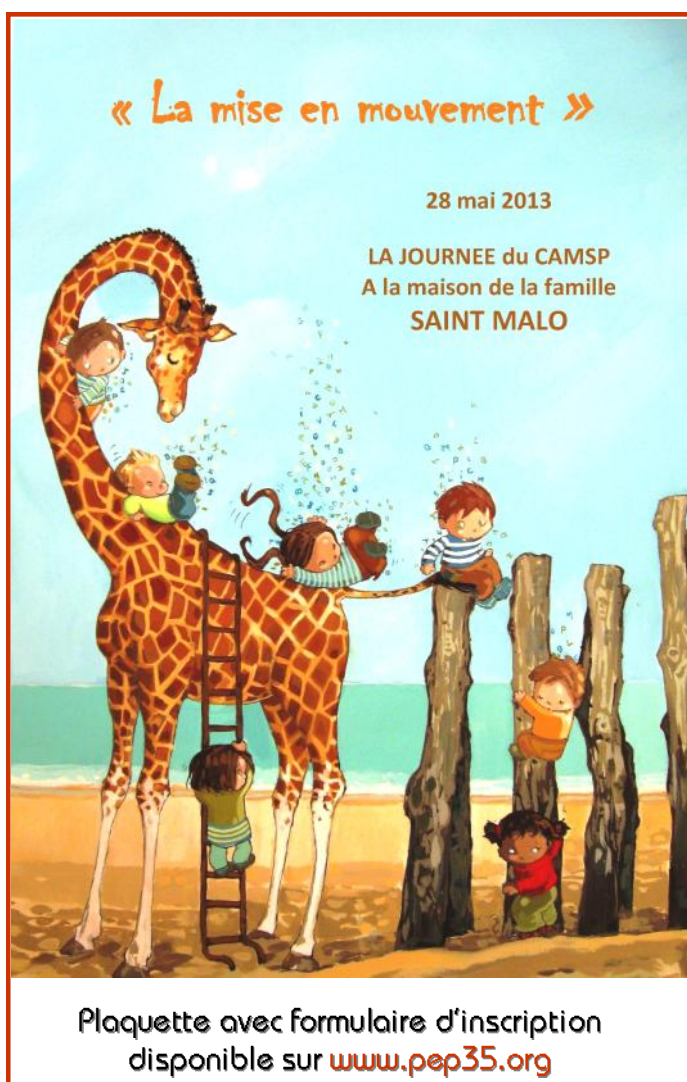
Cette proposition d'accueil a pour visée de réunir des parents occupés par des enfants qui les préoccupent, les angoissent ou les interrogent peut-être. Dans ce cadre précis, les parents ont toute liberté d'échanger entre eux, de transmettre, de se transmettre des petites clefs sur l'éducation, ou bien d'être juste là disponibles pour leur enfant.

A cette permanence chaque parent prend le temps d'être avec son enfant, de partager un moment autour d'une lecture, d'un jeu. Pour certains enfants, cet espace suspendu de toute objet de demande est peut être le lieu d'une première socialisation.

De ce fait, nous avons souhaité que ce ne soit pas le symptôme qui légitime la venue des familles, mais plutôt le désir d'être accueilli. Si symptôme il y a, il ne s'agit pas pour nous de le déplier mais plutôt de le laisser s'exprimer là. Nos interventions en tant que professionnels ne se veulent pas thérapeutiques par essence, l'idée étant plutôt que ce soit la situation d'être ensemble, d'où peut se déplier un symptôme, émerger une demande. C'est un lieu que nous avons pensé comme « un entre deux ».

A travers cet accueil, nous souhaitons avant tout offrir une prévention libre de toute bonne conscience, qui se voudrait centrée sur une levée du symptôme mais plutôt une prévention élargie, loin des grands conseils d'usage, qui permettrait à chacun de se saisir de ce temps à deux, parent-enfant. Dans un espace libre de toute exigence, mais néanmoins marqué par le désir d'un autre, aussi les interactions précoces

(Suite page 8)



parents enfants pourront se jouer et se mettre en scène librement.

Ce lieu à part n'est ni une halte garderie ni un lieu de consultation, mais un endroit où les premiers actes de socialisation pourront se mettre en place en toute sécurité affective. Nous souhaitons que cette proposition s'inscrive dans les missions d'une prévention des trou-

bles de l'interaction précoce.

Des petits flyers sont disponibles pour faire circuler cette information auprès des familles et des différents professionnels. Nous tenons à remercier à ce propos madame Léa WEBER ainsi que monsieur Fabien ROBERT qui ont accepté très spontanément d'illustrer notre proposition concernant ces matinées du CAMSP.

*Fabienne Haqueberge : Psychologue  
CMPP-CAMSP Courtoisville*

## Les CMPP et CAMSP de Rennes en 2012 et 2013

### **Commentaires relatifs à l'année 2012 pour Gaston Chaissac**



#### **Les évènements de l'année :**

En premier lieu, la participation aux journées d'étude nationales des CMPP sur l'intranquillité de la langue au Triangle à Rennes ; le CMPP Gaston Chaissac a été choisi comme support administratif par la fédération des CMPP pour l'organisation de ces journées. Ces deux jours et demi de formation ont réuni environ 250 à 300 participants selon les conférences et ont été appréciés. Ensuite, les 40 ans du CMPP ont été fêtés le 29 novembre. Cet anniversaire a été l'occasion d'inviter nos partenaires à visiter les lieux lors d'une demi-journée « portes ouvertes » et d'offrir un pot de convivialité.

#### **Partenariats :**

Le partenariat avec la Maison Verte et le collègue se poursuivent, avec un financement du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Le médecin directeur et le directeur administratif et pédagogique ont participé à une présentation conjointe du CMPP et CAMSP Gaston Chaissac et du CMP en décembre auprès d'enseignants du quartier de Villejean.

#### **Liste d'attente :**

la décision a été prise par la direction en février 2012 de ne plus procéder à l'inscription de premières demandes de soins au CMPP et à limiter celle du CAMSP pour résorber une liste d'attente « interne » c'est-à-dire le délai d'attente entre les premiers entretiens, médicaux, et l'engagement du travail par les autres professionnels. Cette attente 'interne' était très difficile à comprendre par les parents et les partenaires, qui appuient souvent cette demande.

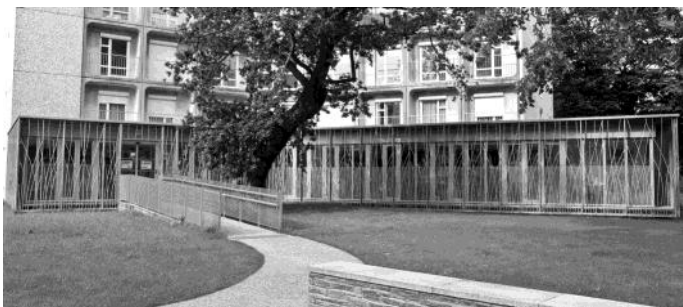
### **Commentaires relatifs à l'année 2012 pour le Gacet**

#### **Évènements de l'année :**

l'inauguration des locaux a eu lieu en février 2012 ; les observations des usagers sur ces locaux ont été sollicités par le biais de remarques sur le cahier mis à disposition dans la salle d'at-



tente. L'équipe a également participé à l'organisation des journées d'étude nationales des CMPP sur l'intranquillité de la langue au Triangle à Rennes, organisée par la fédération des CMPP.



#### **Partenariats :**

le médecin directeur a participé à une présentation conjointe du CMPP et CAMSP du Gacé et du CMP en décembre auprès d'enseignants du quartier du Blosne.

#### **Réflexion institutionnelle :**

sur le CPOM et sur le projet d'établissement ; ces thématiques importantes mobilisent beaucoup de temps institutionnel.

### **Points d'actualité 2013 pour les CMPP et les CAMSP**

La restitution de l'enquête ARS sur les CAMSP réalisée par le CREAM a eu lieu le 13 mars. L'ARS a informé de sa volonté de donner des priorités à des préconisations en restant en lien avec les acteurs, sans imposer d'échéances précises, sinon celles de la fin du projet régional de santé (2016).

La trame commune de rapport d'activité pour les CAMSP a été envoyée par l'ARS, qui a demandé, si c'était possible pour les établissements, de l'utiliser pour l'année 2012, avant sa mise en place. Pour les CMPP, une rencontre est envisagée pour examiner la proposition de trame commune de rapport d'activité, qui a été envoyée par le groupe des directions, présidents et directeurs généraux.

La réflexion sur les projets d'établissements avec les outils de l'évaluation interne se poursuit.

*Philippe ALAIN, Directeur*

## **Kerveiza : Les Ateliers de Langue des Signes Française (LSF)**

L'atelier de langue des signes de Nora : beaucoup plus qu'un atelier classique !

Voilà près d'un an et demi que je participe à l'atelier de langue des signes, dès l'annonce de la surdité de ma fille. Nous avons par la suite fait le choix de l'implantation, et la poursuite de l'atelier s'intègre parfaitement dans le projet de communication globale engagé avec elle (signes + oral et progressivement ensuite le LPC : langage parlé complété).

La participation à cet atelier donne aux parents les premières bases de communication en langue des signes avec leur jeune enfant sourd. Dès les premières séances, on acquiert les repères essentiels pour rentrer en communica-

tion avec son enfant et lorsque l'on voit dès les premières semaines à quel point l'enfant y est réceptif et à quel point ce langage devient très vite naturel pour lui, on se dit que cet atelier est très efficace et devient vite indispensable. On y trouve un intérêt grandissant au fur et à mesure des cours.

Il ne s'agit pas d'un cours classique comme ceux généralement dispensés par les centres de formation. C'est plutôt un cours "sur mesure", parfaitement adapté à la communication avec les jeunes enfants sourds. Le contenu des ateliers tient compte des besoins des parents au regard de l'âge de leurs enfants et suit leur évolution. Il nous donne une vision globale de la

(Suite page 10)

communication avec eux, l'usage des signes mais aussi l'expression et la gestuelle au sens global, le comportement à adopter, l'attention visuelle à développer, les repères à mettre en place, et beaucoup de conseils sur les étapes du développement de l'enfant sourd et les éventuels aménagements à considérer. Par conséquent, les enseignements trouvent des applications très concrètes dans la vie de tous les jours et proposent des solutions à des situations parfois délicates.

Les parents qui y participent ont souvent une histoire proche et les mêmes interrogations. Le cours s'enrichit donc des expériences et des attentes mutuelles et devient aussi un lieu d'échanges et de conseils avec Nora et les autres parents. De plus, le groupe en petit nombre est favorable à la participation active et donc à l'apprentissage. Il offre également une certaine souplesse de participation compte tenu des contraintes organisationnelles de chacun. À mon sens, cet atelier joue un rôle essentiel dans la guidance parentale et ceci toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

J'ai commencé les ateliers de LSF avec Nora quelques mois après avoir appris la surdité de Juliette. Elle avait un peu plus d'1 an et j'étais, forcément, très affectée et très fragile dès que j'évoquais le handicap de Juliette. Lors de mon premier atelier, Nora m'a dit que lorsque l'on découvre la surdité, « c'est l'effondrement. Et c'est normal ». A cette époque où tout le monde avait son mot à dire sur ce qui nous arrivait, Nora a trouvé les mots justes. En 1 an d'ateliers, je crois pouvoir dire qu'elle a toujours trouvé les mots justes.

Lorsque j'ai commencé les ateliers de LSF, j'ai appris à passer de signes appris dans des livres, à des phrases (des phrases courtes bien sûr,

Suggestions - ouvrir ce genre d'atelier aux fratries en faisant des groupes par tranche d'âge et uniquement entre enfants. Les frères et sœurs sont souvent assez démunis face à la surdité. Les conseils et apprentissages, en dehors du cadre familial parfois pesant, pourraient leur permettre de mieux comprendre et communiquer avec leur sœur ou frère sourd(e) et d'appréhender certains enjeux. Ces ateliers pourraient prendre la forme de temps très ludiques pour que cela ne soit surtout pas vécu comme une obligation ou une contrainte. - ouvrir ce genre d'atelier aux professionnels extérieurs en contact avec l'enfant (assistante maternelle, personnel de crèche...). Ces professionnels souvent mobilisés sont très demandeurs car ils n'ont pas forcément accès aux centres de formation classiques pour des raisons de financement essentiellement. Il ne s'agit pas de se substituer aux centres de formations en ouvrant les ateliers tous azimuts, mais plutôt de les réserver au personnel directement impliqué avec l'enfant (souvent c'est une seule et même personne).

### *Elisabeth, maman de Charlotte*

mais des phrases quand même !). Aujourd'hui, j'arrive à raconter une histoire à ma fille, à attirer son attention - et à la garder - lorsque je veux lui expliquer quelque chose d'important (quand je pars travailler et que je ne reviens que le lendemain soir par exemple). Elle me dit « d'accord » en signes, et je sais qu'elle a compris et que je peux partir tranquille.

Au-delà de l'apprentissage de la langue, les ateliers me permettent de rencontrer les autres mamans, d'échanger sur nos parcours et sur nos difficultés, de dédramatiser aussi sur certains sujets (LSF ou LPC ? par exemple). Ils me permettent de me sentir moins seule face au handicap et m'apportent, dans les moments

difficiles (panne, réimplantation), beaucoup de réconfort.

Les échanges avec les autres mamans, l'expérience et la bienveillance de Nora, sa compréhension de ce que vivent nos enfants sourds – et de ce que nous vivons nous en tant que ma-

mans, sont extrêmement précieux. Ils me permettent d'avancer chaque semaine un peu plus dans la communication et dans mes échanges avec Juliette.

*Evelyne, maman de Juliette, 2 ans 1/2*

## LE SESSAD DU GACET

### **Commentaires relatifs à l'année 2012**

#### **Événements de l'année :**

un déménagement vers le 31 boulevard du Portugal, en novembre, le bail d'une partie des locaux précédents n'ayant pas été renouvelé par un des propriétaires, qui souhaitait récupérer son appartement. Des locaux ayant été acquis par les PEP 35 dans le quartier de La Poterie, à Rennes, mutualisés avec le SESAME et le SAP de la MECS de Carcé, de futurs locaux, fonctionnels, seront mis à disposition de ces 3 équipes en 2014.

#### **Partenariats :**

Un travail a été effectué sur une trame de rapport d'activité en équipe inter-SESSAD du bas-

sin rennais. Des rencontres régulières ont lieu entre ces équipes.

Réflexion institutionnelle : sur le CPOM et sur le projet d'établissement ; ces thématiques importantes mobilisent beaucoup de temps institutionnel.

### **Points d'actualité 2013**

Le SESSAD a dû faire face à une grande dispersion géographique des enfants, donc à plus de temps de déplacements, du fait d'affectation scolaire pas systématiquement en lien avec le domicile des jeunes.

Ceci s'ajoute à une moindre adaptation des locaux et ne facilite pas le travail avec les jeunes et leur famille.

*Philippe ALAIN, Directeur*

## LE SAPAD (service d'assistance pédagogique à domicile)

**Au total, 104 contacts ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2011/2012 .**



- 82 demandes ont abouti, 4 demandes ont été refusées et 18 demandes ont été réorientées (MDPH, Maison des Ados...).
- Le nombre de prises en charge des collégiens est conséquent cette année dont une majorité d'élèves de 6ème.
- 24 élèves sont inscrits dans un établissement privé sous contrat, 58 élèves sont inscrits dans un établissement public.
- 1384 heures de cours dispensés
- 138 enseignants volontaires missionnés.

*Marie Claire GOUGEON, coordonnatrice du SAPAD*

## Kerveiza : « Prix coup de cœur du jury »



### SI J'ETAIS



« Si j'étais... » a été réalisé dans un cadre éducatif par une dizaine de jeunes sourds et malentendants, tous volontaires. Le scénario est tiré d'une bande dessinée (dont on retrouve une planche en ouverture de chaque scène), créée par les jeunes eux-mêmes à l'occasion du festival d'Angoulême 2011. Adapter cette BD était pour nous l'occasion de donner vie à la Langue des Signes.

A travers la création de ce court métrage, il s'agissait de permettre aux jeunes de gagner en confiance, de développer leur capacité à vivre ensemble, de déployer leur esprit d'argumentation et leur sens créatif. L'objectif était de favoriser l'expression individuelle et le plaisir tout en conservant la discipline, indispensable à tout projet de groupe. Chacun, outre son sens artistique a dû enrichir encore ses compétences :

mémoriser, se concentrer, signer de manière soutenue.

À l'issue de six mois de travail et de partage, le projet était mené à son terme. « Si j'étais » était achevé. Cette aventure a prouvé aux jeunes que les « si » peuvent se réaliser. Mais comme il faut toujours continuer de rêver, avec le festival Sourd-Métrage, l'aventure continue.

**Pour ce court métrage, nous avons gagné le prix coup de cœur du jury.**

#### Festival Sourd-Métrage : le 2<sup>e</sup> prix pour la Biquenais

Le court-métrage réalisé par les jeunes de l'Ulis de la Biquenais a obtenu le 2<sup>e</sup> prix, coup de cœur du jury, au festival Sourd-Métrage de Montpellier, ce week-end. Ce festival placé, cette année, sous le thème de « l'aventure » est ouvert aux courts métrages réalisés par et avec des enfants sourds.

Les jeunes sourds, scolarisés sur l'Ulis de la Biquenais à Rennes, étaient accompagnés par le SSE-FIS de Kerveiza (établissement pour jeunes sourds).

Ils ont écrit et réalisé ce court-métrage avec l'aide d'un réalisateur, une éducatrice spécialisée et une interface de communication.

16 mai 2012

quet France

## Brèves du siège et des établissements

Bienvenue à **Madame Colette RETIF**, Chef de service à la Maison du Couesnon de Fougères

**Vendredi 31 mai à Saint Briec** : Journée de formation des administrateurs en présence de Pascal DREANO (à l'initiative des PEP 22 et

35 et ouverte à tous les administrateurs de l'Union Régionale Bretagne).

**Mercredi 28 mai**: journée CAMSP à Saint Malo

**Samedi 15 juin**: Portes ouvertes au Centre Angèle Vannier

Ce bulletin est celui de tous les adhérents .  
Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL